Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

LONVIA MID-CAP EURO - R

compartiment géré par Sunny Asset Management

Nom de l'initiateur : Sunny Asset Management
Code ISIN : LU2240056445
Devise du produit : Euro
Site internet : www.sunny-am.com
Contact : Appelez le +33 (0)1 80 27 18 60 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée de contrôler Sunny Asset Management. Sunny Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Lonvia est autorisée en tant qu'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Date de production du document d'informations clés : 28/07/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : LONVIA MID-CAP EURO est un sous-fonds de LONVIA, un fonds à capital variable à compartiments multiples, dont la forme est celle de société d'investissement à capital variable (« SICAV ») luxembourgeois, un fonds de placement OPCVM.

Classification : Néant.

Durée d'existence prévue : La durée de vie du produit n'est pas limitée.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Objectifs : L'objectif du compartiment est de surperformer l'indice MSCI EMU SMID Cap en investissant principalement dans des petites et moyennes entreprises de la zone euro présentant un fort potentiel de croissance et des modèles économiques durables. La gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en complément de l'analyse financière, avec une approche axée sur les risques et les pratiques des émetteurs. Le fonds relève de l'article 8 du règlement SFDR et promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le fonds est géré activement et investit au moins 75 % de ses actifs dans des sociétés de la zone euro, principalement des small et mid caps, avec une exposition limitée possible hors zone euro et aux grandes capitalisations. Il est éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA).

Indicateur de référence : MSCI EMU SMID Cap Net EUR Index

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus et moins-values : Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscription/rachats : Les demandes de souscription et de rachat à VL inconnue sont reçues et centralisées chaque jour jusqu'à 12h00 (heure de Paris) auprès du Département des Titres et de la Bourse de CACEIS. Elles seront exécutées sur la base de la VL du jour, calculée et publiée en J1, sur la base des cours de clôture de la veille.

Fréquence de valorisation : La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne, dans la mesure où il s'agit d'un jour ouvré à la bourse de Paris (calendrier Euronext) et dans la mesure où ce n'est pas un jour férié légal en France. Dans ce cas, la Valeur Liquidative est calculée le premier jour ouvré suivant.

Investisseurs de détail visés : La part LONVIA MID-CAP EURO - R du compartiment s'adresse à tous souscripteurs. Le compartiment n'est pas ouvert aux personnes présentant les caractéristiques d'"US Person" tel que défini dans le prospectus.

Dépositaire : CACEIS

Modalités d'obtention d'informations sur le produit financier : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles, en français, sur notre site internet www.sunny-am.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Sunny Asset Management - Service Clients - 85 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :

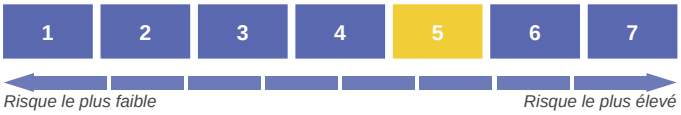

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce Fonds dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyen et élevé. Les pertes potentielles liées aux performances futures sont donc évaluées à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Le compartiment peut être investi en titres de créance privées ou publiques. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou en cas de défaut d'un émetteur, la valeur de ces créances peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de liquidité : La faible liquidité d'un marché le rend sensible à des mouvements d'achat/vente et peut impacter les conditions de prix auxquelles le compartiment peut être amené à liquider des positions, et ainsi entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Risque de perte en capital : Le compartiment n'offre pas de garantie en capital. Aussi, il existe un risque que le porteur de parts du compartiment ne bénéficie pas, à échéance ou à tout autre moment, de la restitution de l'intégralité de son capital initialement investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement : 10 000 EUR**

Scénarios		Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**3 890 EUR**	**2 730 EUR**
	Rendement annuel moyen	-61,10 %	-22,88 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 250 EUR**	**6 150 EUR**
	Rendement annuel moyen	-37,50 %	-9,28 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 020 EUR**	**10 050 EUR**
	Rendement annuel moyen	0,23 %	0,09 %
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**14 660 EUR**	**18 180 EUR**
	Rendement annuel moyen	46,64 %	12,70 %

Ce type de scénario défavorable s'est produit entre décembre 2021 et avril 2026, intermédiaire entre août 2019 et août 2024, favorable entre octobre 2016 et octobre 2021.

Que se passe-t-il si Sunny Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

• qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

• 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	578 EUR	1 776 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,78 %	3,39 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,48 % avant déduction des coûts et de 0,09 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

	Description	Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	2,56 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels de l'année dernière.	256 EUR
Coûts de transaction	0,22 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,20 % par an de tout rendement obtenu par le produit au-dessus de l'Indice de référence.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est fondée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du produit.
Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps. La société de gestion peut recourir à des outils de gestion de la liquidité (plafonnement des rachats, Swing Pricing), se reporter au Prospectus du compartiment.
Calendrier des ordres : Vous trouverez plus de détails sur la fréquence des transactions dans la section « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les frais de sortie.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Sunny Asset Management (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :
• Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Sunny Asset Management : veuillez contacter la société Sunny Asset Management, par courriel (contact@sunny-am.com) ou par courrier, de préférence avec A/R (Sunny Asset Management – à l'attention de la direction risques et conformité – Sunny Asset Management - Service Clients – 85 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.sunny-am.com.
• Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Informations sur les performances passées : Les informations relatives aux performances passées, lorsque la donnée existe, sont disponibles sur demande auprès de la Société de gestion à l'adresse suivante : contact@sunny-am.com ou sur le site suivant : www.sunny-am.com.

Informations sur la finance durable : La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur www.sunny-am.com.

Médiation : Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de Sunny Asset Management et ne soit pas satisfait de la réponse de Sunny Asset Management (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : Madame/Monsieur le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

La responsabilité de Sunny AM ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.